

Offemont

Réalités



Hiver 2006/2007



Ça s'est **PASSÉ** à **OFFEMONT** en 2006

Sommaire



Les commémorations et grands rendez-vous communaux :

Vendredi 20 janvier	: Vœux du maire à la Miel
Jeudi 26 et Vendredi 27 janvier	: Fête vos jeux pour les écoliers d'Offemont à la Miel
Dimanche 29 janvier	: Fête vos jeux pour le public à la Miel
Jeudi 16 mars	: Remise des prix du concours des maisons fleuries à la Miel
Lundi 8 mai	: Commémoration au monument aux morts
Dimanche 14 mai	: Vide grenier, cour de l'école du Martinet
Mercredi 21 juin	: Fête de la musique à la Miel
Dimanche 3 septembre	: Marche du canton
Vendredi 8 septembre	: Forum des activités culturelles et sportives
Dimanche 24 septembre	: Cérémonie du souvenir au Maquis de Chérimont
Samedi 11 novembre	: Commémoration au monument aux morts
Samedi 21 octobre	: Repas des aînés à la Miel
Dimanche 3 décembre	: Salon "Salésucré" à la Miel
Samedi 9 décembre	: Noces de diamant des époux Gable

Les spectacles et animations à la Miel :

Samedi 21 janvier	: Concert New Gospel Orchestra
Samedi 25 février	: Théâtre « Daddy Blues »
Mercredi 8 mars	: Concert "lecture" par l'École Nationale de Musique (ENM)
Jeudi 16 mars	: Chorale Jean Jaurès de Belfort
Samedi 18 mars	: Concert de l'Ensemble instrumental de Belfort (EIB)
Jeudi 15 juin	: Rencontre chorale des écoles offemontoises
Mardi 26 septembre	: Concert jazz avec Lionel Loueke
Dimanche 12 novembre	: Chorale la Tarentelle
Vendredi 15 décembre	: Chorale Jean Jaurès de Belfort

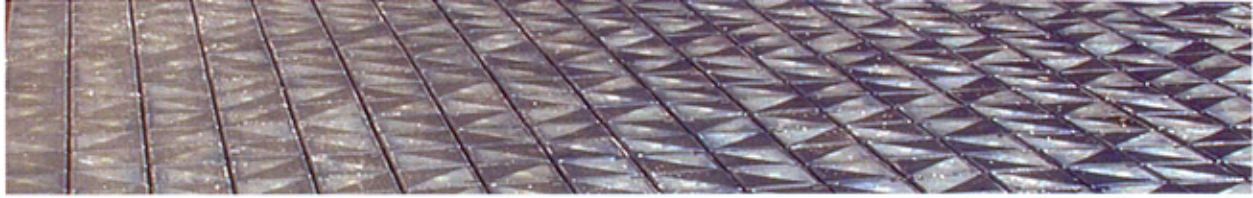
Les Thés dansants :

En 2006 : 12 janvier, 9 février, 9 mars, 5 octobre, 19 octobre, 9 novembre, 23 novembre et 7 novembre, ce ne sont pas moins de 8 jeudis après-midi thé dansant qui ont réuni les seniors dans la bonne humeur et sous le charme des orchestres d'André Boigeol, Angel Locatelli et Jean Muller.



Photo : Nicolas Toussaint / Est Républicain

Directeur de la publication : Jean-Luc Brignon. **Rédaction** : Françoise Bouvier, Brigitte Chevillat, Martine Didier, Mireille Geiller, Jean-Paul Granger, Myriam Guillet, Anne Herzog, Dominique Retailleau, Chantal Royer. **Conception** : CSP. **Photos et illustrations** : Didier Félix, Jean Jacques Foltzer, Myriam Guillet, Laurent Mougel, Nicolas Toussaint, Jean-Luc Brignon, AUTB, SMTC, Cabinet BEJ, Société de Tir de la Miotte, Passerelles pour l'emploi. **Avec la participation de** : Bertrand Baumeister, JP Buchheit, Agnès Greset, Monique Jourd'heuil, E. Veith, Gilbert Willig. **Tirage** : 1600 exemplaires - **Imprimerie** : Schraag Valdoie. **Dépôt légal** : 2007/03/01.



Le mot du maire



Les Offemontois nous disent qu'ils en ont assez.

Nous avons donc décidé de ne plus répondre aux tracts de l'association

Vivre à Offemont mais, comme on nous l'a suggéré, nous projetons d'inviter sa présidente à débattre devant un public, que l'on espère nombreux, des thèmes dont l'association a fait son cheval de bataille.

Par courrier de ce jour, j'invite donc madame Ménigot à une série de débats publics, où elle et moi pourrons échanger devant la population.

Les sujets seront ceux évoqués dans les tracts de l'association, à savoir budget, impôts locaux et subventions (1), urbanisme et travaux, opération ANRU (2), desserte du pays sous-vosgien (3). À l'initiative de la présidente de cette association, ou à la nôtre, d'autres thèmes pourront être abordés : transports, etc.

Je propose aux habitants d'Offemont que la tenue de ces débats ait lieu à la Miel, à partir de 20 heures, tous les mois, à compter du mois d'avril.

Comme vous avez pu le constater, les travaux du centre bourg ont repris : le pavage du trottoir entre la mairie et l'église avance bien, le parking derrière la mairie se transforme lui aussi. Nous vous tiendrons

informés de l'avancement du chantier et notamment de l'aménagement du rond-point entre la rue du Chêne et l'accès au parking puisque la circulation sera remise provisoirement en sens unique, selon le schéma que vous connaissez bien, pour pouvoir réaliser cet équipement.

Les travaux sont quasiment achevés dans le cimetière – en attendant le pavage des autres allées. L'espace destiné à recueillir les cendres des personnes qui ne souhaitent pas de stèle, sera aménagé ce printemps. Les coûts sont conséquents et nous réalisons donc ce chantier par tranches.

Un autre projet, très important, mené par le SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun) sur l'ensemble du territoire de Belfort, mais principalement dans la ville centre et en première couronne, va perturber la circulation jusqu'en août 2007 : un rond-point important va être aménagé au carrefour Soiras, Moulin, Cerisiers, pour permettre le retournement des bus qui, toutes les 10 minutes, desserviront Belfort ou Valdoie, et le retournement de ceux qui desserviront Vétrigne et Roppe. Quatre arrêts : Cerisiers, Ballon, Casernes, Ganghoffer jalonnent la rue Briand. Ces arrêts seront accessibles à toutes les personnes à mobilité réduite.

Il faut ajouter à ceux-ci un arrêt

rue des Commandos d'Afrique (arrêt Martinet).

Le dossier de piste cyclable piétonne rue Welsch (entre la rue des Eygras et la rue des Cerisiers) évolue dans le bon sens : les services techniques l'ont finalisé et j'ai pris mon bâton de pèlerin pour aller chercher des subventions. Le Conseil général participera au financement de cette opération à hauteur de 25 % du montant hors taxe pour la voie. Et nous sommes en attente de la réponse de l'État. Le Conseil général devrait financer les carrefours surélevés qui peuvent être subventionnés dans le cadre des amendes de police : tous les carrefours (rue Welsch/rue des Eygras et rue Welsch/rue de la Gare) seront sécurisés. Et ce sera la voie piétonne cyclable, emprunté notamment en semaine par les enfants qui se rendent à l'école à pied ou à bicyclette, qui sera prioritaire.

Le lotissement du Clos de la Roselière se peuple : 41 permis de construire ont à ce jour été déposés et la construction des immeubles devrait, d'après les renseignements que nous avons obtenus, démarrer au printemps. Les plans du lotissement du Cuniot sont prêts : nous pourrons vous les présenter au cours des réunions publiques. Offemont a grand besoin de ces nouveaux habitants : l'opération ANRU a en effet privé la commune d'une large part de sa population qui est

passée de 4066 habitants au recensement de 1999 à 3369 au recensement de 2006 : pour de multiples raisons, dont certaines financières, qui vous seront expliquées au cours des réunions qui vont être organisées, il est urgent de redresser la démographie de la commune.

Dominique Retailleau, adjoint aux sports, « planche » sur le dossier du gymnase : si les uns et les autres tiennent leur promesse, et nous allouent les subventions demandées, nous pourrions avoir d'ici quatre ou cinq ans un superbe équipement pour tous les écoliers de la

commune, pour les ados et les adultes qui, sagement, n'ont pas rangé le sport aux vestiaires. Nous pensons nous inscrire dans l'appel à projets qui sera lancé par l'État pour l'attribution de fonds européens.

Voilà sobrement brossée l'actualité offemontoise qui est, en réalité, beaucoup plus riche que ce que je viens de décrire.

Et, rappelez vous qu'en tous domaines, nous avons besoin de vous pour faire vivre ce que nous réalisons. J'ai assisté avec près de 200 personnes dont une trentaine d'Offemontois à un concert gratuit à la Miel

organisé par la Communauté de l'agglomération : une master class et le groupe Opus IV ont en effet donné un récital. Une salle splendide, un son magnifique, et au final, les auditeurs debouts pour applaudir à tout rompre les musiciens, eh bien, les élus qui étaient dans la salle et moi-même avons eu chaud au cœur. La Miel ce fut beaucoup de peine, mais c'est maintenant beaucoup de joie. Et la grande foule joyeuse des vœux, les rires des enfants toute l'année nous le confirment. C'est vous qui donnez à la Miel son sens. Et bien au-delà, c'est vous qui donnez à notre action son sens.

Prudence Bourvès



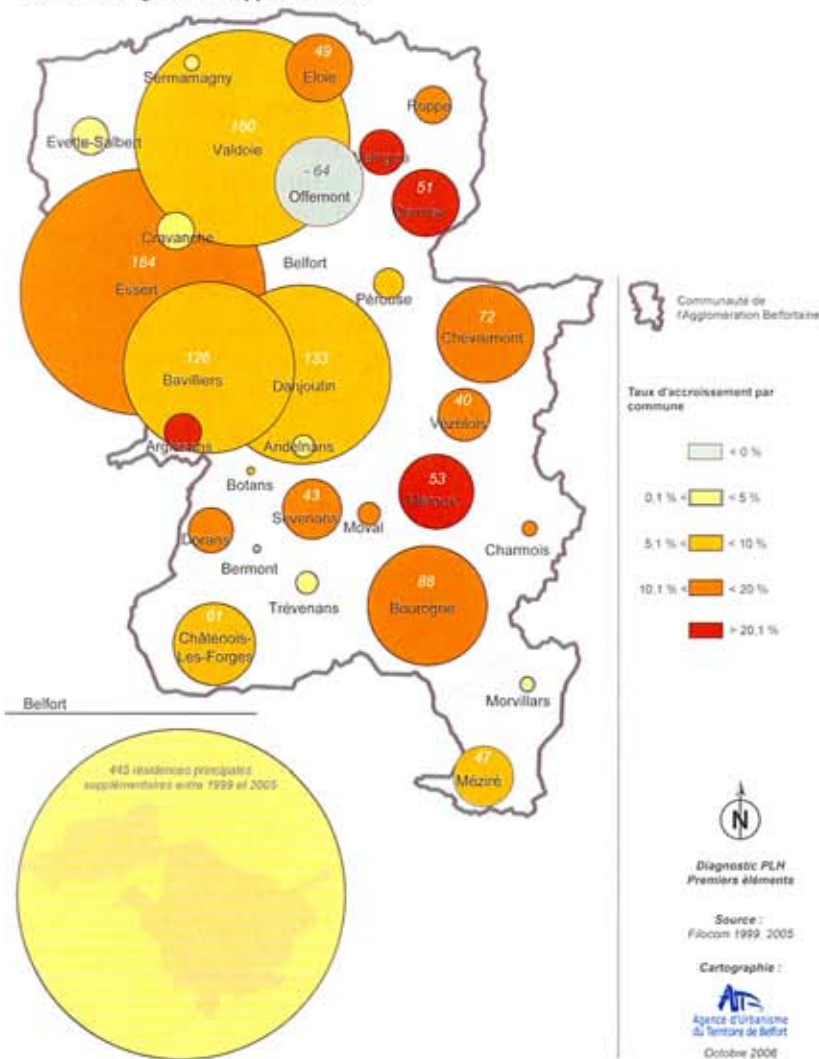
Photo : Nicolas Toussaint / Est Républicain



Photo : Nicolas Toussaint / Est Républicain

Bientôt de NOUVEAUX HABITANTS au Clos de la Roselière et au Clos Briand

Les résidences principales : évolution 1999 - 2005
Nombre de logements supplémentaires



Pourquoi de nouvelles zones d'habitation : tout simplement parce que la population de la ville d'Offemont a considérablement baissé depuis 1999 : estimée à 4 066 habitants en 1999, la population était en janvier 2006 de 3 369 habitants.

Cette estimation sera encore revue à la baisse après la démolition en 2007 du 5-11 rue Debrot.

Dans le même temps, la population d'Argiésans, de Denney, Meroux et Vétrigne a augmenté de plus de 20 %, celle de Boutogne, Dorans, Eloie, Essert, Sevenans, Roppe et Vézelois d'un pourcentage compris entre 10 et 20 %, celle de Bavilliers, Chatenois les Forges, Danjoutin, Méziré, Pérouse, Valdoie entre 5 et 10 %, celle d'Andelnans, de Belfort, Evette Salbert, Morvillars, Trevenans entre 0,1 et 5 % (voir la carte établie par l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort en octobre 2006).

C'est évidemment l'opération ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) du quartier de l'Arsot qui explique l'essentiel de cette perte d'environ 700 habitants. Mais le centre bourg, s'il a gagné en maisons d'habitations, a lui aussi perdu en habitants. Les grandes familles ouvrières d'il y a cinquante ans, qui avaient en moyenne de quatre à sept enfants, ont disparu.

Nous avons pu obtenir, après des années d'un labeur acharné tant la complexité des dossiers est grande, l'attribution d'une enveloppe globale de 31 millions d'euros pour la rénovation de ce quartier, qui n'a pas été créé comme le pensent certains par l'État mais par l'Office HLM avec l'accord du maire de l'époque, puisque la commune a refusé d'acquiescer ces terrains militaires qui ont donc été achetés par l'Office HLM.

Aujourd'hui, la commune va financer ce renouveau à hauteur de 1,9 millions d'euros.

Soit une somme totale de 33 millions d'euro investie pour la rénovation et la réhabilitation du bâti et la remise en état des espaces extérieurs.

À ce jour trois tours ont été démolies, soit 126 logements. Une tour est vide au 26 rue Debrot et en attente de démolition : la Sodeb en charge du dossier a diligenté une procédure d'expropriation contre quatre copropriétaires. Dès que le Tribunal aura statué, la tour pourra être détruite : 42 nouveaux logements seront à nouveau supprimés.

Ce sont encore 6 logements qui ont été détruits au 36 rue Miellet, 8 au 12-14 rue Debrot, 32 au 18-24 rue Debrot, 24 vont bientôt l'être au 5-11 rue Debrot.

Le total des logements démolis à la fin de l'année 2007 sera donc de plus de 200 logements : on voit la perte d'habitants qu'engendre cette nécessaire réhabilitation.

Le premier immeuble reconstruit sera livrable au 1^{er} semestre 2008 : il comporte 9 logements puisque la volonté de la commune est de privilégier désormais les petits immeubles et les pavillons.

En 1995, Offemont comptait 58 % de logements sociaux. Dans l'attente des chiffres précis de l'Insee, nous pouvons d'ores et déjà dire que ce pourcentage est aujourd'hui à peine supérieur à 40 %.

QUELLES SONT DÈS LORS LES GRANDES TENDANCES À PRIVILÉGIER ?

Tout d'abord stabiliser le nombre de logements sociaux entre 30 et 40 % du total de la population de la commune.

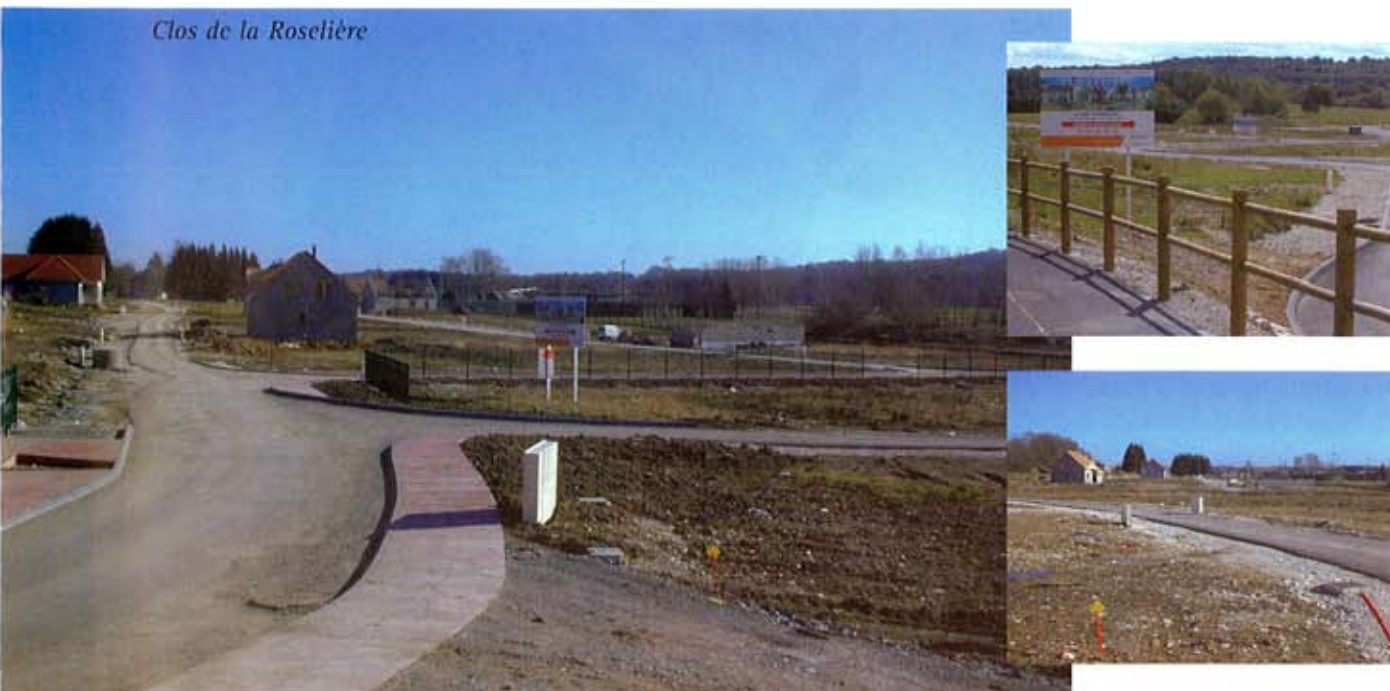
Ensuite éviter, autant que faire ce peut, la reconstitution de grands ensembles, mais privilégier au contraire la dissémination des logements sociaux dans le tissu urbain. Il faut apprendre à vivre en-



Clos de la Roselière



Clos de la Roselière



semble, avec nos différences, et éviter les ghettos dont on voit bien que c'est un univers insupportable, d'abord pour ceux qui y vivent, mais aussi pour les autres.

Enfin faire regagner à la commune, dans les meilleurs délais, son chiffre de population de 1999 car les ressources allouées par l'État aux communes dépendent directement du nombre d'habitant. Le droit applicable aux

communes de moins de 3 500 habitants est fondamentalement différent de celui qui prévaut pour les communes de plus de 3 500 habitants, qu'il s'agisse du recrutement du personnel, du mode de scrutin, etc. D'autres enjeux, qu'il serait fastidieux de détailler, militent en faveur d'un développement urbain maîtrisé.

La commune s'est portée acquéreur de grandes zones à

urbaniser chaque fois que cela a été possible. Pour précisément maîtriser l'urbanisation : éviter que des immeubles jouxtent des maisons particulières, exiger la présence d'un ascenseur dans 50 % d'entre eux pour faciliter l'accès des personnes âgées et des handicapés, choisir la taille maximale et minimale des parcelles, placer quelques pavillons d'habitat social, tracer les cheminements piétons qui vont permettre aux enfants de se rendre à l'école dans de meilleures conditions et à tous les habitants d'être reliés aux sentiers pédestres et cheminements cyclables en liaison avec les bases de loisirs de l'étang des Forges, du Malsaucy, de Brognard. Ces cheminements facilitent la circulation jusqu'au cœur de la ville de Belfort. Les terrains acquis par la commune ne sont cédés à l'aménageur qu'après accord sur l'ensemble de ces questions.

Rue des Eygras



Il y a évidemment des cas où la ville n'a pas son mot à dire, car dans la mesure où les conditions imposées par la loi et le PLU sont remplies, le maire ne peut pas refuser l'octroi d'un permis de construire : quatre projets dus à la seule initiative privée, dont deux ont démarré, sont aujourd'hui en cours. Il s'agit des deux immeubles La Perrière, de 15 logements chacun, en face de l'église, des deux immeubles de 4 logements chacun, sis rue des Eygras, de l'extension des Vergers (à venir) et d'un aménagement à l'angle de la rue des Eygras et de la rue Briand (à venir).

Si on fait le point aujourd'hui, on peut dire, concernant d'abord les zones aménagées après maîtrise du foncier et négociation avec les aménageurs par la commune, que ce sont 64 pavillons dont 8 logements sociaux et 60 logements collectifs (4 immeubles de 15 logements chacun) qui vont être construits au Clos de la Roselière.

Au Clos Briand (zone du Cuniot), ce sont 17 pavillons,



dont 3 logements sociaux, qui vont être édifiés, outre un immeuble d'une vingtaine de logements.

Quant aux reconstructions de petits immeubles et pavillons sur le quartier de l'Arsoit, il est encore difficile de donner un calendrier précis de ces reconstructions : celui-ci est maîtrisé par l'État, par Territoire Habitat et par la

Foncière du Logement. On peut toutefois penser qu'à compter de 2008 un vaste chantier de reconstruction va s'ouvrir dans ce quartier.

Précisons encore que l'estimation de la population de janvier 2006 n'a pas aujourd'hui de valeur juridique : il ne s'agit en aucun cas d'une population légale. La population légale de la commune sera calculée fin 2008 et authentifiée par décret. Jusqu'à la parution de ce décret, prévue fin 2008, la population légale de la commune reste celle établie par le recensement de la population de 1999.

Il est donc fondamental, pour les raisons exposées supra (mode de scrutin, ressources, etc.) que la commune regagne au plus vite et dans des conditions maîtrisées sa population de 1999.



La Perrière, rue A. Briand



Les TRAVAUX^{du} CENTRE BOURG, notre beau souci...



Si, pour les travaux, ce n'est pas la trêve des confiseurs, c'est en tous les cas la trêve hivernale qui nous permet de souffler un peu...

L'automne très clément nous a permis de bien avancer : toutes les lignes électriques et téléphoniques ont été enfouies et les nouveaux luminaires posés. Il faut savoir que le coût de l'enfouissement est de 333 500 €, dont seulement 82 827 € sont



restés à la charge de la commune : en effet, le Conseil général et le SIAGEP⁽¹⁾ ont fortement subventionné cette opération.

Le montant des travaux hors opération d'enfouissement a été estimé à 1 951 917 € HT.



Sachant que la commune a encore obtenu d'autres subventions de la Communauté de l'agglomération belfortaine, du Conseil général, de la Région, il y a quelques jours, et de l'État pour un montant légèrement supérieur à 560 000 €, c'est environ 800 000 € de subventions qui ont été obtenues pour ce chantier à ce jour. Et nous restons toujours en attente d'une réponse de la Direction régionale des affaires culturelles qui nous avait fait connaître son intérêt pour ce projet.

Les enrobés de la chaussée et des trottoirs ont pu être terminés, sauf au droit de la mairie où les futurs travaux du parvis et

l'aménagement du rond-point ne permettaient pas l'achèvement du chantier, et sauf au niveau du carrefour Moulin, Soiras, Cerisiers, Village, où le Syndicat mixte des transports en commun (SMTC) doit aménager un rond-point de retournement pour les bus.

Dès à présent, lorsque le temps le permet, les travaux reprennent : réalisation du parking situé derrière la mairie et nécessaire au bon fonctionnement des écoles, pose des pavés de basalte fondu sur la place de l'église et le trottoir entre l'église et la mairie.





La place de la mairie va être réalisée en dalles de basalte rayé.

Les appels d'offres concernant la verrière et la fontaine lumineuse ont été déclarés infructueux : de

nouvelles offres doivent être remises et examinées prochainement par la commission d'appel d'offres.

Le lot ravalement a en revanche été attribué.

Concernant la circulation sur la rue Briand, elle sera à nouveau perturbée pendant l'aménagement du rond-point qui commandera notamment la sortie de la rue du Chêne et du parking mairie, et peut-être pendant la réalisation des travaux de l'arrêt de bus Cerisiers / Moulin par le SMTC : mais nous ne sommes pas en possession du planning des travaux du SMTC à l'heure actuelle.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, nous vous tiendrons informés des perturbations qui peuvent momentanément vous gêner dans votre vie quotidienne.

⁽¹⁾ SIAGEP : Syndicat intercommunal d'aide à la gestion des équipements publics.





Cinq noms de FEMMES célèbres pour les NOUVELLES RUES

Elles sont pionnières de l'aviation, prix Nobel ou encore militante ou écrivaine, ces cinq femmes célèbres ont été choisies par le Conseil municipal pour donner leur nom aux trois nouvelles rues de la ZAC du Clos de la Roselière et aux deux rues de la ZAC du Ballon. C'est un pas vers la parité puisque aucune rue offemontoise n'avait à ce jour eu l'honneur de recevoir le nom d'une femme.



JACQUELINE AURIOL (1917 - 2000) :

« Cette grande dame a incarné pour les Français, pendant des décennies, le courage et la modernité »

Brevetée pilote d'essais, Jacqueline Auriol a battu de nombreux records à bord d'avions des temps modernes : Mystère IV, Mirage III... Le 11 juillet 1949, elle est

victime d'un terrible accident sur la Seine alors qu'elle est passagère d'un avion amphibie qui vole trop bas. Elle subira en deux ans une vingtaine d'interventions chirurgicales. Avec beaucoup d'obstination, elle se remettra à piloter, passera ses brevets militaires de vol à voile et d'hélicoptère.

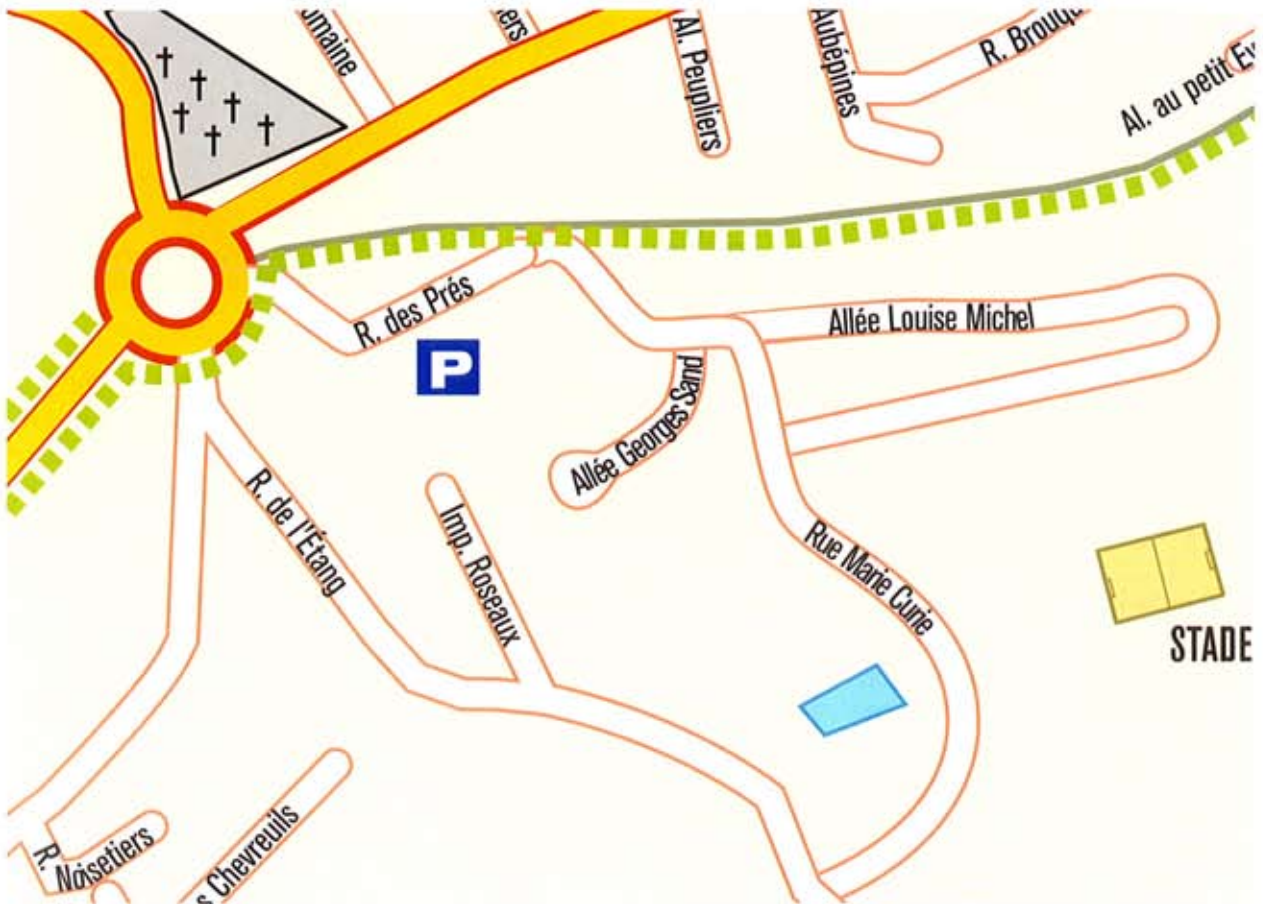
Jacqueline Auriol a reçu l'Harmony Trophy, l'une des plus prestigieuses récompenses aéronautiques, en 1951 et 1952.



HÉLÈNE BOUCHER (1830 - 1905) :

« modestie, simplicité, vaillance »

Hélène Boucher fut une aviatrice, pionnière de grande classe qui a conquis en peu de temps les records les plus enviés, grâce à son habileté et à son audace réfléchie. Victorieuse de nombreuses compétitions, elle a ramené six records à la France et a été citée à l'ordre de la Nation. Lors d'une séance d'entraînement au dessus de Versailles, l'aviatrice française meurt accidentellement à bord d'un Caudron Rafale.



MARIE CURIE (1867 – 1934) :

« Dans la vie,

rien n'est à craindre, tout est à comprendre » Marie Sklodowska, épouse Curie, est précurseur dans bien des domaines. Ses recherches portent sur l'étude des rayons uraniques. Elle reçoit, en 1903, le prix Nobel de physique, conjointement avec son époux. En 1911, lui est décerné le Nobel de chimie en reconnaissance des services pour l'avancement de la chimie par la découverte de nouveaux éléments : le radium et le polonium, par l'étude de leur nature et de leurs composés. Marie Curie, seule femme

à avoir été deux fois nobélisée, laisse à la France l'une des découvertes les plus marquantes du XX^e siècle.



LOUISE MICHEL (1830 – 1905) :

« La révolution sera la floraison de

l'humanité comme l'amour est la floraison du cœur. » Louise Michel fut institutrice, militante révolutionnaire et libertaire française. Membre de l'Internationale, elle prit part à la Commune (1871) et fut déportée en Nouvelle Calédonie. Elle écrit des autobiographies riches en détails et en anec-

dotes - *Mémoires* (1886) et *La Commune, histoire et souvenirs* (1898) en particulier.



GEORGE SAND (1804 – 1876) :

« L'esprit cherche et c'est le cœur qui trouve »

George Sand a écrit continuellement entre 1830 et 1876. Son œuvre romanesque, déjà considérable, ne doit pas masquer l'ampleur et la diversité de ses écrits : contes et nouvelles, pièces de théâtre, articles critiques et politiques, textes autobiographiques, et vingt-six volumes de correspondance.

ARSOT, PHASE 2 : 33 millions d'euro

Dans le dernier *Offemont Réalités*, le projet de rénovation urbaine du quartier de l'Arsot vous a été présenté ainsi que le plan de masse du futur quartier.

Pour mémoire, la première phase de restructuration de l'Arsot a été initiée en 2002 avec le Grand Projet de Ville (GPV). Dans ce cadre, ce sont 98 logements qui ont été démolis et l'immeuble du 28/34 rue Mielle qui a été réhabilité. Parallèlement, les espaces publics ont été réaménagés : création d'aires de jeux, réalisation d'une nouvelle voie permettant de relier la rue Mielle et la rue Renoir, aménagements paysagers et installation de mobilier urbain.

La rénovation urbaine du quartier se poursuit, aujourd'hui, dans le cadre du programme ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) qui prévoit :

- la poursuite des démolitions (170 logements outre les 42 logements de la Tour du 26 rue Debrot) ;



- la reconstruction de 131 logements sur le quartier (69 logements sociaux par Territoire Habitat, 35 logements locatifs privés et 27 logements en accession à la propriété) ;
- la réhabilitation de 74 logements ;
- la poursuite du traitement des espaces extérieurs ;
- la création d'un ouvrage de franchissement du canal du Martinet permettant de relier le quartier de l'Arsot au Champ de Mars ;
- la valorisation des équipements publics existants sur le quartier avec l'extension de la salle polyvalente de l'Arsot.

Ce projet, d'un coût total d'environ 33 millions d'euro est financé en grande partie (environ 30 %) par l'ANRU mais également par nos partenaires locaux : la Communauté de l'agglomération belfortaine, le Conseil général du Territoire de Belfort, le Conseil régional de Franche-Comté. La participation de la commune s'élèvera à environ 1,9 millions d'euro (soit quasiment 6 % du coût total de l'opération).

Le projet est aujourd'hui officiellement arrêté. Les financements sont accordés par l'État



et nos partenaires depuis la signature, le 25 janvier dernier, de la convention avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU). À cette occasion, une cérémonie a été organisée dans les locaux du centre culturel des Résidences en présence de M^{me} Catherine Vautrin, ministre déléguée à la Cohésion sociale et à la Parité.

La signature de cette convention ANRU marque le point de départ d'une nouvelle phase de transformation du quartier qui s'étalera de 2006 à 2010.



Le cabinet Gallois « planche » à nouveau sur les prochains aménagements du quartier ; le rendu de son étude devrait permettre un redémarrage effectif des travaux sur les espaces extérieurs dès 2008.

La réussite **ÉDUCATIVE** : un bon plan

Le plan de cohésion sociale prévoit dans son volet « égalité des chances », le développement d'un projet de réussite éducative. L'objectif est de donner une chance aux enfants ne bénéficiant pas d'un environnement familial, social et culturel favorable à leur réussite et d'accompagner ceux qui présentent des signes de fragilité.

La participation de la commune à ce projet apparaît de nature à conforter sa politique éducative en particulier en direction des familles qui rencontrent de nombreuses difficultés, celles-ci

ayant un impact considérable sur les capacités de réussite des enfants.

La stratégie d'intervention vise à favoriser l'intégration scolaire et sociale de l'enfant en renforçant les compétences parentales. Il est primordial d'instaurer des « ponts » d'échange et d'écoute avec les familles afin de permettre à l'enfant de bénéficier de tous les bienfaits du programme.

Le dispositif de réussite éducative est centré sur une approche globale de l'enfant. Il



prend en compte les aspects éducatifs, sociaux, sanitaires et culturels.

Un partenariat a été établi avec l'Éducation nationale, le Conseil général ; il met en évidence 4 types de difficultés : sanitaires (santé, hygiène, sommeil...), sociales, scolaires et comportementales.

Depuis le mois de septembre 2006, différentes actions ont été mises en place dans les écoles d'Offemont :

- Dans le domaine de la santé : avec un dépistage de la dyslexie puis son traitement auprès de



5 orthophonistes. Des ateliers de langage, le mercredi matin, pour les enfants qui rencontrent des difficultés moins importantes. Un dépistage en groupe par une psychologue, puis un traitement pour ceux qui en ont besoin.

- Une aide à la "parentalité" : avec des groupes de paroles pour les familles, encadrés par un médecin ou par des intervenantes de la CAF sur la nutrition, l'hygiène et le sommeil.



- Une aide scolaire à travers un tutorat encadré par des enseignants et des étudiants chaque soir auprès de 50 enfants des écoles Jean Macé et Martinet. Un atelier le mercredi matin pour l'apprentissage du français et des mathématiques par le jeu en direction des élèves rencontrant des difficultés importantes.

- Une découverte culturelle et sportive grâce à des ateliers d'expression corporelle, de chorale (20 élèves), des sports de combats, de balle ovale, d'informatique ou encore d'échecs. Restent à approfondir les ateliers existant notamment dans le domaine de la santé et restent à venir des ateliers sur l'environnement, le civisme, l'avenir professionnel et l'aide scolaire pour les collégiens.



Mireille Geiller, adjointe chargée de la politique de la ville et Brigitte Chevillat, adjointe chargée des affaires scolaires, pilotent avec dynamisme et conviction le projet de réussite éducative.

Les "ATELIERS du MERCREDI" au CLSH

Au centre de loisirs de la Miel, les enfants peuvent découvrir, apprendre, s'amuser, se détendre, se reposer, se défouler, se dépenser, colorier, bricoler, cuisiner...

Disponible et à votre écoute, l'équipe d'animation vous accueille les mercredis et les vacances scolaires (excepté celles de Noël et trois semaines en août) de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

Les mercredis et les vacances scolaires font l'objet d'un programme bien spécifique communiqué plusieurs semaines auparavant.

Chaque mercredi, les enfants peuvent également participer à des ateliers se déroulant tout au long de l'année, et animés par des intervenants compétents dans chacune des disciplines proposées.



Le mercredi après-midi c'est l'heure du défoulement pour les enfants âgés de 6 à 12 ans, pleins d'entrain qui se retrouvent pour se dépenser. Ils ont rendez-vous de 14 h à 16 h à la Miel avec Stéphane, animateur sportif passionné. Au programme : sports de combat, basket, volley, tennis ballon, jeux traditionnels, jeux de



raquette et athlétisme. Au mois de juin 2007, une compétition d'athlétisme sera organisée. Cela sera peut-être l'occasion pour certains de gagner une jolie coupe !

Pour les enfants plus jeunes, scolarisés en maternelle, un atelier d'éveil gymnique est proposé tous les mercredis de 16 h à 17 h à la Miel. Armelle, pleine d'imagination et d'entrain, leur fait découvrir la gymnastique,

la danse, l'expression corporelle. Elle anime des jeux sportifs et des jeux d'équilibre.

Mathieu, notre spécialiste de l'ordinateur, propose un atelier informatique les mercredis de 13 h 30 à 14 h 30 à la Miel pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. Les enfants s'initient ou se perfectionnent dans les jeux de stratégie, les jeux en réseau et la création de site Internet.

Mathieu revêt aussi chaque mercredi son habit de jongleur et de clown pour l'atelier cirque constitué d'un bon petit groupe d'enfants âgés de 5 à 8 ans. Tenir en équilibre, apprendre à jongler, faire des pyramides sont autant de techniques passionnantes que Mathieu maîtrise parfaitement et dont il sait transmettre les secrets. Alors rendez-vous les mercredis de 10 h à 11 h à l'école primaire du centre.

Les enfants de l'école du centre qui participent au service d'accueil périscolaire, bénéficient d'un atelier d'éveil musical sans coût supplémentaire, animé par Sophie intervenante « musique », tous les vendredis de 16 h 45 à 17 h 45. Le chant, la danse, le rythme et la découverte des instruments sont au programme.

Tous les ateliers ont lieu les mercredis hors vacances scolaires. Vous pouvez inscrire vos enfants à la mairie ou à la Miel pour 30 € par an pour les Offemontois et 50 € pour les enfants n'habitant pas Offemont.



Et attention, pour clôturer l'année, enfants et animateurs vous attendent le mercredi 20 juin pour la fête du centre de loisirs. Vous aurez l'occasion de découvrir tout ce que vos enfants ont fait et appris au cours de l'année dans les différents ateliers. Les informations pratiques vous seront données le moment venu.

EN BREF :

CHAQUE MERCREDI :

- 14 h à 16 h à la Miel avec Stéphane : Atelier SPORT
- 16 h à 17 h à la Miel avec Armelle : Atelier ÉVEIL GYMNIQUE (pour les plus petits)
- 13 h 30 à 14 h 30 à la Miel (Espace Numérique) avec Mathieu : Atelier INFORMATIQUE
- 10 h à 11 h à l'école du Centre avec Mathieu : Atelier CIRQUE

ET LE VENDREDI...

- 16 h 45 à 17 h 45 à la Miel avec Sophie : Atelier ÉVEIL MUSICAL (pour les enfants en accueil péri-scolaire)



Un "P.P.M.S." pour les ÉCOLES

Au cours de l'année 2006 un plan particulier de mise en sécurité (PPMS) a été mis en place dans les 3 groupes scolaires.

Ce plan, propre à chaque école, doit lui permettre, en appliquant des directives des autorités, d'être prête à faire face à un accident majeur en attendant l'arrivée des secours.

À QUOI CORRESPOND L'ACCIDENT MAJEUR ?

C'est un événement d'origine naturelle (tempête, séisme) ou technologique (nuage toxique) ou humaine, qui peut causer de graves dommages aux personnes, aux biens et à l'environnement. Cet accident provoque une situation de crise et une organisation des secours est absolument nécessaire. C'est pourquoi il convient de préparer les écoles qui y seraient confrontées, à y faire face.

COMMENT NOS ÉCOLES S'Y SONT-ELLES PRÉPARÉES ?

Une information a été réalisée par l'inspection d'académie au sein des écoles, puis des simulations ont été étudiées avec le service technique de la commune au cours desquelles tous les enseignants et personnels communaux des écoles ont pris en charge une mission particulière :

- 1 Confinement des élèves dans une salle avec un « point phone » (► point d'accès téléphonique) et une radio.
- 2 Accueil des secours.
- 3 Fermeture des réseaux électriques, gaz, etc.
- 4 Gestion de l'attente avec des activités calmes pour les élèves.

Une trousse de secours spécifique a été fournie par la commune et une information a été distribuée à chaque parent avec des consignes précises.

C'est bien sûr avec l'espoir que ces dispositions n'aurent jamais besoin d'être appliquées que nous les avons adoptées !





Mise en couleur de l'école du centre

La Commune prend des COULEURS et ce n'est pas fini...



Au cours du prochain débat d'orientations budgétaires, en février 2007, d'autres chantiers de même ampleur concernant les écoles de la commune seront proposés aux conseillers municipaux qui devront établir des priorités et donc faire des choix. La mairie, l'école maternelle du Centre et les écoles du Martinet sont sur les rangs...

s'il en est que l'urbanisme peut être joyeux et dynamique.

La nuit aussi, la commune prend des couleurs : le monument aux morts est éclairé tout l'hiver en bleu, blanc, rouge. Les croix installées devant le cimetière sont éclairées toute l'année. La mise en valeur de l'église est en cours : d'ores et déjà les vitraux sont magnifiquement éclairés ; le clocher va l'être d'ici un mois environ. C'est M. Narboni, un des meilleurs éclairagistes européens (Notre-Dame à Paris, c'est lui, le Grand Palais aussi et il est l'artisan de beaucoup d'autres chantiers à l'étranger) que nous avons pu approcher grâce à l'intervention de Philippe Jean, qui est chargé du chantier de mise en lumière du centre bourg : mairie et église.

Ce sont les employés municipaux, aidés par des jeunes Offemontois recrutés pour un job de vacances en juillet et août, qui ont, pendant la période estivale, repeint l'école élémentaire du centre : une somme modeste a été consacrée aux fournitures soit un peu plus de 6 000 €.

Mais le chantier a nécessité 930 heures de travail, totalement assumées par l'équipe municipale. Le rose framboise, le gris perle, et surtout le jaune soleil illuminent la commune.

Les futurs habitants du Clos de la Roselière rencontrent chaque samedi matin Tania Di Stéfano, architecte à la ville de Belfort, pour choisir de concert avec elle, la couleur de leur future maison d'habitation. Une réunion s'est tenue à cette même fin avec le groupe Georges V en charge de la construction des quatre petits immeubles de la zone. Avec l'aide de Tania, les futurs Offemontois ont brodé un patchwork coloré : preuve





Les GROS CHANTIERS 2006

de l'équipe des ateliers



La mise en peinture de l'école du centre est l'un des chantiers les plus importants assurés par l'équipe municipale en 2006. On peut également souligner les réalisations suivantes :

- La réfection d'une pièce et une salle de bain du logement communal de l'école Jean Macé.
- La remise en état de la conduite d'eau à l'école primaire du Martinet qui permettra la mise en service des toilettes au niveau du préau. Cette

amélioration était très attendue par les organisateurs du vide grenier.

- La réalisation des jardins à thèmes au niveau du complexe sportif de la Miel.
- La réfection complète de la salle informatique de l'école élémentaire du Martinet.
- La mise en valeur de la butte des Maquisards par la plantation de lavande avec fabrication d'un banc et d'un mur de soutènement.

La RUE du BALLON fera peau neuve à l'été 2007

Plusieurs nouveaux pavillons ont été construits rue du Ballon : le passage de nombreux camions a endommagé la chaussée qui n'était déjà pas en excellent état.

Par ailleurs le lotisseur a omis d'aménager le réseau d'eaux pluviales, fondamental en l'occurrence puisqu'il doit tout à la fois collecter les eaux de ruissellement du coteau mais aussi celles canalisées par la main de l'homme qui rejoignent le fossé, malheureusement comblé au moment des travaux.

La commune a donc adopté le 18

décembre, au cours du dernier conseil municipal de l'année 2006, une décision budgétaire modificative affectant 194 000 € pour la réfection de la rue du Ballon : il s'agit de créer une chaussée de 5 m de largeur, une bande de stationnement de 2 m, et un trottoir de 1,50 m.

La commune ne pourra toutefois intervenir qu'après que le lotisseur ait mené à bien les travaux concernant le pluvial : la Communauté de l'agglomération belfortaine s'emploie à résoudre ce problème.



BIEN VIEILLIR à Offemont

L'espérance de vie des femmes et des hommes en France a beaucoup augmenté depuis 50 ans. Les statistiques annoncent depuis longtemps le vieillissement des Français en général et bien sûr des Offemontois aussi. D'ici 2014, les sexagénaires seront plus nombreux que les moins de 20 ans dans le Territoire de Belfort.

Toutefois après une longue vie de labeur, la santé physique ou mentale, voire les deux, peuvent se trouver altérées. À cela s'ajoute parfois la solitude, si les

enfants sont établis dans une autre région. Malgré tout, une personne âgée souhaite souvent rester chez elle le plus longtemps possible. Quand on a habité un village ou un quartier pendant des dizaines d'années il est bien compréhensible que l'on souhaite vieillir dans un environnement connu et rassurant.

Aussi, depuis quelques années, les services à la personne, mis en place à domicile par les collectivités locales (communes, départements) et les associations, ont connu un important développement.

Nous vous présentons l'essentiel de ces services et leurs numéros d'appel. N'hésitez pas à prendre des contacts.

LES SERVICES MIS EN PLACE PAR LA COMMUNE

À Offemont le « bien vivre » des anciens est une préoccupation importante de la commune et du centre communal d'action social (CCAS) qui a progressivement développé son action.

Un service déneigement existe depuis 2 ans. Pour les bénéfi-





ciaires, déneigement du trottoir et accès au domicile ne sont plus un problème puisqu'ils sont assurés, lorsque les conditions d'enneigement le nécessitent, par l'association d'insertion « Passerelles pour l'emploi ». Ce service est payant mais il peut être pris en charge par le CCAS sous certaines conditions. Chaque année une quinzaine de foyers adhèrent à ce service coordonné par la commune.

Des personnes participant aux « ateliers équilibre » nous avaient fait part de leurs difficultés à se déplacer à la Miel. Depuis cette année, pour répondre à cette demande, un service de transport a été mis en place. Il est assuré par un agent communal avec le mini-bus de la commune qui passe chercher les personnes le souhaitant à domicile. C'est un service gratuit. Actuellement 6 personnes sont prises en charge puis reconduites chez elles chaque mardi matin pour la séance hebdomadaire.

Un service de prêt et portage de documents (livres, livres sonores sur cassettes) a été développé depuis 2 ans, en partenariat avec la médiathèque départementale. Il est réservé aux personnes à mobilité réduite temporaire ou définitive. Il est assuré par un agent communal qui se rend au domicile des intéressées pour leur proposer le prêt.

Depuis la canicule 2003, les services communaux ont établi un fichier des personnes dites sensibles. À chaque situation exceptionnelle, toute personne

inscrite dans ce fichier est contactée personnellement par la commune afin de savoir si elle a besoin d'aide. En cas de besoin, la commune peut prodiguer des conseils et mettre en relation les personnes le souhaitant avec les interlocuteurs adaptés. C'est ainsi que 3 campagnes d'appels ont eu lieu cette année : une première fois en mars lors des importantes chutes de neige et deux fois en juillet lors de l'activation du niveau 2 du plan canicule par M. le préfet du Territoire de Belfort. Actuellement 84 personnes ont souhaité être inscrites dans ce fichier.

Si vous souhaitez, vous aussi, bénéficier de ces services, un seul numéro d'appel :

03 84 26 01 49

ou par courriel : contact@mairie-offemont.fr

LES SERVICES MIS EN PLACE PAR LE DÉPARTEMENT

La politique auprès des personnes âgées est une compétence des départements. Aussi, en synergie avec le CCAS de la ville de Belfort, le Conseil général du Territoire de Belfort a mis en place depuis octobre 2001 la « Maison des aînés ». Elle est située 3 place de la Commune (vers le faubourg de France) à Belfort.

Téléphone : 03 84 54 26 50

Un « guichet unique » d'accueil, d'information et d'écoute a été créé. Neuf conseillères en gérontologie se partagent géographiquement l'ensemble du Territoire de Belfort. Elles assurent un rôle d'orientation et de relais avec les autres professionnels du secteur : centre





hospitalier, établissements de retraite, associations d'aides à domicile, professions médicales et paramédicales, bailleurs sociaux, caisses de retraites.

Ces conseillères sont en mesure de répondre à tout type de demande : aide aux démarches administratives, financières, aide psychologique, besoin de services à domiciles... Elles sont particulièrement chargées de la mise en place de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Sur demande, elles se déplacent aux domiciles des personnes âgées afin d'établir un bilan de la situation puis elles accompagnent les personnes dans les démarches nécessaires pour résoudre leurs problèmes.

À la « Maison des aînés », une personne gère un système de téléalarme permettant aux bénéficiaires d'être, par l'intermédiaire d'un boîtier et d'une ligne téléphonique, directement en relation avec les services du SAMU en cas de chute ou autres problèmes majeurs.

Enfin, la maison des aînés abrite également la Confédération de gérontologie et l'OPABT.

La Confédération de gérontologie : c'est une association réunissant des partenaires publics et privés du Territoire de Belfort. Elle intervient en faveur des retraités et des personnes âgées en qualité d'observateur et de lieu de réflexion autour de toutes les questions concernant le vieillissement. C'est aussi un lieu de documentation, d'in-



formation et de soutien pour les familles qui entourent les personnes âgées.

Téléphone : 03 84 54 26 56

L'office pour les aînés de Belfort et du Territoire (OPABT) : il met en place de nombreuses activités destinées aux aînés, notamment dans le domaine des loisirs. Il organise l'opération « Préventissimo » et différents ateliers (équilibre, sommeil, mémoire, nutrition...). Il développe actuellement un atelier informatique.

Téléphone : 03 84 54 26 70

Courriel :

contact@opabt.belfort

Site internet :

<http://www.opabt.fr>

LES SERVICES DES ASSOCIATIONS D'AIDE À DOMICILE

De nombreuses associations d'aides à domicile peuvent intervenir auprès des personnes âgées dans différents domaines. Pour toutes ces associations, la priorité est le bien-être de la personne. Leur personnel suit des formations afin d'apprendre à mieux cerner les besoins et à être à l'écoute. Les personnes âgées y sont très sensibles car elles souhaitent qu'on prenne soin d'elles et qu'on les respecte.



Voici une liste des associations agréées pouvant intervenir à votre domicile avec leurs domaines d'intervention.

NOM ADRESSE	TÉLÉPHONE FAX COURRIEL	SERVICES PROPOSÉS
ASSAD 90 13 rue des regrets 90000 BELFORT	Tél. : 03 84 28 23 82 Fax : 03 84 52 59 61 assad90@wanadoo.fr	Services aux personnes pour les actes essentiels de la vie courante (aide à la toilette, aides ménagères...)
COLCHIQUE 5 rue Charles Bohn 90000 BELFORT	Tél. : 03 84 55 06 07 Fax : 03 84 22 88 46 association.colchique@wanadoo.fr	Services aux personnes pour les actes essentiels de la vie courante (aide à la toilette, aides ménagères...)
VAL D'OR Centre Jean Moulin 90300 VALDOIE	Tél. : 03 84 26 58 15 Fax : 03 84 26 93 55 siador-valdoie@wanadoo.fr	Services aux personnes pour les actes essentiels de la vie courante (aide à la toilette, aides ménagères...)
POINT FAMILLE 2 avenue des usines 90000 BELFORT	Tél. : 03 84 21 01 04 Fax : 03 84 21 30 09 pt.familles@c-si.fr	Services aux personnes (aides ménagères...)
AIDE FAMILIALE POPULAIRE 51 rue de Mulhouse 90000 BELFORT	Tél. : 03 84 28 71 27 Fax : 03 84 21 03 50 aide.familiale@wanadoo.fr	Services aux personnes (aides ménagères...)
ADHAP 4 rue G. Koechlin 90000 BELFORT	Tél. : 03 84 22 79 14 Fax : 03 84 22 80 64	Services aux personnes (aides ménagères...)
FEMMES ACTIVES 23 rue de Mulhouse 90000 BELFORT	Tél. : 03 84 22 08 08 Fax : 03 84 28 29 40 fama4@wanadoo.fr	Services aux personnes (aides ménagères...)
Service de repas à domicile (ASRD) 14 rue de l'école maternelle 90170 ETUEFFONT	Tél. : 03 84 54 62 00 Fax : 03 84 54 66 54	Fourniture de repas à domicile
PASSERELLE POUR L'EMPLOI 1 rue de la gare 90300 VALDOIE	Tél. : 03 84 26 55 55 Fax : 03 84 26 97 19 passerelle.emploi@libertysurf.fr	Entretien cadre de vie, petits travaux de bricolage, embellissement intérieur, espaces verts, déneigement
SAPIN ZI des courbes fauchées 90800 BAVILLIERS	Tél. : 03 84 58 98 93 Fax : 03 84 58 99 08 sapin-ei@wanadoo.fr	Création et entretien espaces verts

En **BUS**, à pied, à vélo...

Vous vous souvenez certainement de la réunion à laquelle nous vous avons conviés à la Miel pour la présentation du schéma de préfiguration du réseau. Nous considérons que notre ville n'était pas desservie de façon satisfaisante. La municipalité d'Offemont et le président du Syndicat mixte des transports en commun ont continué à travailler ensemble et sont arrivés à un projet satisfaisant pour tous. Les propositions que nous vous présentons aujourd'hui répondent, à notre sens, à la plupart des demandes de déplacement offemontois.

Deux lignes intéressent donc Offemont : la ligne 7 part du

carrefour Cerisiers - Moulin, où sera implanté le premier arrêt ; elle desservira ensuite les arrêts suivants : Ballon (à l'angle de la rue du Ballon), Casernes (en bas du lotissement des Casernes) et Ganghoffer, près de la rue Renoir.

La ligne se poursuivra sur une voie spécialement affectée au bus, à travers le Champ de Mars, parallèlement à la piste cyclable actuelle.

Les arrêts seront Gambiez (desserte du lycée Courbet), Parmentier, Albert 1^{er}, Paul Bert, Ferrette, Madagascar, Bohn (desserte du site Technom : Alstom et Technopole), Mulhouse (desserte du collège Chateaudun), Hôpital (desserte du centre hospitalier), Caisse

d'épargne (desserte du collège Rimbaud), République (desserte de l'ensemble des administrations : préfecture, mairie, Conseil général, commissariat, tribunal).

La ligne 2 part de Valdoie mairie ; il y a ensuite un arrêt au Paquis puis un au Pont Blanc. À Offemont, l'arrêt du Martinet se situe rue des Commandos d'Afrique, et l'arrêt Briand à proximité du quartier Ganghoffer.

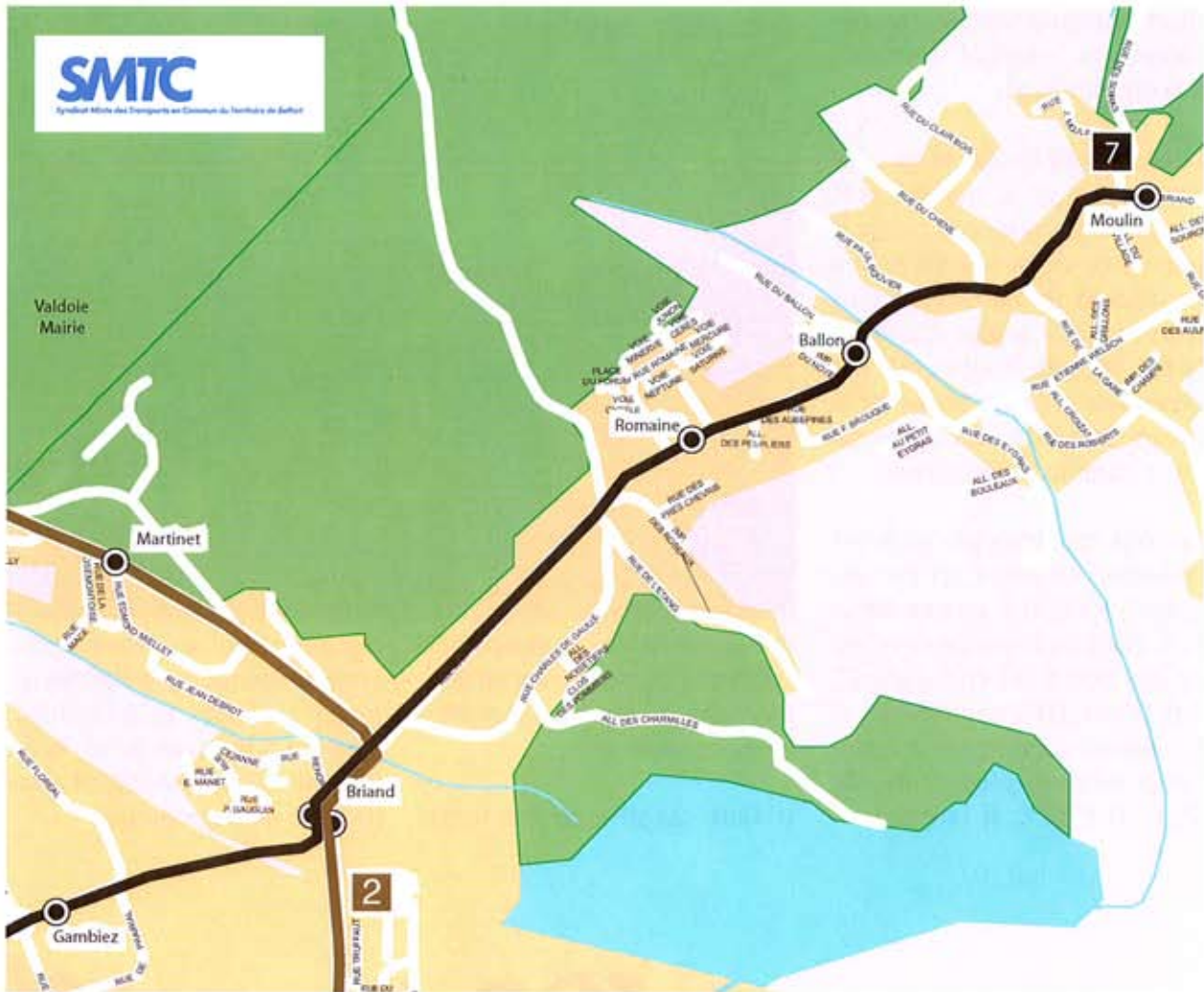
Les arrêts suivants sont Champ de Mars, Marseille, Vauban, République, Carnot, Théâtre, Suze, Faubourg de Lyon, Place de la Liberté, UTBM, Technopôle-IUT, Bouvier (on ne peut croire que ce soit volontaire...), Thierry, Alstom Étang, rue des Commandos d'Afrique de Belfort.

Il existe une interconnexion entre la ligne 2 et la ligne 7 à Ganghoffer où l'on pourra changer de bus, les arrêts étant à proximité immédiate les uns des autres.

Tous les quais seront des quais PMR (c'est-à-dire personnes à mobilité réduite) : on entrera donc dans les bus de plain-pied.

Il n'existera plus « d'encoches » permettant au bus de se garer : celui-ci s'arrêtera





en pleine voie afin de pouvoir redémarrer sans perdre du temps pour s'insérer dans la circulation : le passage des bus se fera en effet toutes les 10 minutes. Cela demandera un peu de patience aux automobilistes.

En conclusion, après avoir éprouvé quelques inquiétudes compte tenu de la première mouture du projet, nous avons obtenu une desserte très satisfaisante puisque tous les principaux bâtiments scolaires, l'hôpital, les administrations, et la plus importante zone d'emplois sont parfaitement irrigués par l'une

et l'autre ligne qui passent à Offemont.

Comme le préfigure déjà le plan de circulation actuel rue Welsch, un cheminement cyclable et piéton, assurant à terme la jonction entre les deux tronçons de piste aménagés sur l'ancienne voie du chemin de fer belfortain, va être créé sur la moitié de la rue Welsch courant 2007.

Le Conseil municipal a délibéré en décembre 2006 sur les demandes de subventions qui ont été déposées auprès de l'État et auprès du Conseil général.

Les travaux vont concerner en 2007 le tronçon compris entre la rue des Eygras et la rue des Cerisiers. Les carrefours rue Welsch rue des Eygras, et rue Welsch rue de la Gare vont être équipés de plateaux surélevés pour faire ralentir les voitures à l'intersection avec le cheminement piéton et cyclable qui va être emprunté par de nombreux écoliers puisqu'il va notamment desservir les écoles du Centre.

Il appartiendra au Conseil municipal de décider des détails de l'aménagement, en particulier du revêtement du chemine-



ment : béton désactivé, enrobés rouges ou "végécol" (enrobés « écologiques »).

Le chemin piétonnier et cyclable sera séparé de la chaussée par des plantations dans la partie la plus large de la rue Welsch, à hauteur du groupe scolaire, puis dans la partie la plus étroite de la rue Welsch, il sera pour des raisons de sécurité séparé de la rue par une différence de niveau de la hauteur d'un trottoir.

Le coût des deux plateaux est d'environ 65 000 € HT en "végécol", 53 000 € en enrobés. Et le coût du cheminement est de 228 000 € HT en "végécol", 193 000 € HT en enrobés. La dépense totale est donc, dans l'hypothèse la plus haute, de 350 341 € TTC. Il faut atten-



dre le retour des demandes de subventions pour connaître le montant qui restera à la charge de la commune.

Il faut savoir que les fonds

européens qui ont pendant des années abondé les créations de pistes cyclables et piétonnes, souvent à hauteur de 50 % de la dépense, ne financent plus ce type d'équipements.

Offemont, ton rond-point...

Réalisé en novembre 1996, notre rond-point a dix ans. À cette occasion, un admirateur nous a adressé un poème que nous souhaitons vous faire partager et vous faire revivre un instant les rond-points du passé :

On peut être un « croulant » avec une âme d'enfant ! ...
Faut donc que je précise, tout en philosophant
Fredonner une chanson est toujours un plaisir,
Et plagier, "juste un peu", occasion à saisir...
Moi, j'ai eu quatre fois vingt ans en deux mille un
On n'va pas m'reprocher de m'amuser un brin !
N'êtes-vous jamais allé vous prom'ner au rond-point
Tout juste situé en face d'la route d'Éloie ?





Tâchez donc de le faire, si vous n'êtes pas du coin,
On peut vous l'affirmer, vous en resterez coi,
Non, vraiment, je vous l'dis, ça vaut le déplacement...

Retournez-y ensuite, pour voir, de temps en temps,
Ou bien faites comme moi : attendez de voir la
Nouvelle photo du lieu, qui, un jour, paraîtra
Dans *L'Est Républicain*, mon journal, il les a !

Provoquant un sourire allant jusqu'aux oreilles.
On la découvre, et là, chaque fois, on s'émerveille !
Il ne reste plus qu'à donner des auréoles :
Nos sympathiques artistes sont tous des bénévoles.
Tous nos soucis s'envolent ; eux n'en tirent aucune gloire

Faut peut-être préciser qu'il a été ach'vè
En novembre quatre vingt seize, comme giratoire,
Ralentissant un peu, gage de sécurité,
Autos, à plus de dix mille par jour, dénombrées.

Toute la décoration a ensuite commencé :
Oeuf géant et lapins, dès le premier avril,
Utilisaient les lieux pour annoncer Pâques, ils,
Juste à la mi-décembre, ont été remplacés :
On y voyait un ours magnifique, des sapins,
Un chalet, tout cela à l'approche de Noël.

Retour, en quatre vingt dix neuf, d'un gros lapin
Saluant l'arrivée de Pâques ; mais la place, elle,

Restait jamais quinze jours sans être décorée,
Et ça, pour éviter les coups de téléphone
Venant tous de passants, privés de leur passe-temps !
Et certains, protestant, en devenaient aphones !
Récapitulons donc les différents décors

Admirés, tour à tour, et qu'on admire encore :
Les vacanciers rétro, les cabines de plage,
Filets de crustacés ou bien de coquillages,
Réunion d'un cerf, d'une biche, et son faon, au bois,
Et aussi des poussins, ou encore des lutins,
Décors faisant penser à Walt Disney, parfois,

Mais aussi à Tati : une fois, deux fois, trois fois,
Un automobiliste, du rond-point fait le tour !
Ne me dites pas non, car je l'ai fait aussi,
C'est une ronde incessante, et tout le monde rit !
Hurlements et klaxons signalent les râleurs.

Bloqués sur la R.D. 22 pour un quart d'heure,
Et qui ne savent pas admirer la nature,
Les créations des autres, qui sont presque des sculptures !
Faut aussi mentionner un superbe dromadaire,
Ou bien un très joli carillon de 3 cloches...
Rapp'lez vous les totems, et les masques, de drôles d'airs,
Toutes les gondoles et les masques de Venise, pas moches !





Tous les moutons à Pâques, autour de leur berger,
 Et deux belles vaches, broutant la belle herbe de leur pré.
 Raisins : une belle grappe, un cep et des tonneaux,
 Rond-point maritime, vagues, navire, dauphins, oiseaux.
 Insolite, un premier avril, quelques lutins,
 Toujours avec le Père Noël, dès le matin ?
 Ou bien un loup, un zèbre, un bonhomme de neige,
 Immense, entouré d'autres, petits, aux chapeaux rouges
 Regardant, attentifs, tous ces passants qui bougent...
 Et des grenouilles, sur des nénuphars... sortilège ?

J'ai fait lire ce poème à quelqu'un qui m'a dit
 Une énumération comme ça, si t'en oublies,
 Ça ne rimera plus à rien, finalement,
 Si certains décors sont ceux qui ont pris l'plus d'temps !
 Dans ces conditions-là, je termine en vers blancs... (x)

Avec soixante cinq vers, moi, j'étais satisfait ?
 Ben non, y en a toujours qui trouvent qu'c'est pas assez !
 Alors quoi, Halloween, le monstre du Loch Ness,
 En octobre deux mille un, dragon cracheur de feu !
 Tu n'as pas vu ses yeux qui lançaient des éclairs ?
 Cent quinze heures de travail ! c'était pas du gâteau !
 Et la grosse godasse... chaussure de footballeur ?
 Dommage, y en avait qu'une... et c'est pas ma pointure...
 Je voulais vous parler des pingouins de Noël,
 Mais on m'a dit « arrête, là, t'es à Auxelles-Bas »

C'était en deux mille un, les pingouins d'Auxelles-Bas...
 Oui, mais l'année d'avant, si je me souviens bien,
 Un morceau de Pôle Nord était bien au rond-point,
 Avec des ours blancs, deux Inuits, des pingouins...
 Le tout sur un iceberg... Non, je n'ai pas rêvé !
 En automne deux mille trois, labourages et semailles
 Étaient sur le rond-point, on y voyait alors :
 un cheval magnifique et un semeur très digne!
 On y aurait aussi vu un beau sanglier,
 Et même un crocodile : je ne m'en souviens pas ?

Il convient d' signaler que ce fameux carrefour,
 Ce rond-point pour curieux qui, sans cesse, en font l'tour,
 Possède également un bon côté pratique,
 En signalant toutes les manifestations,
 Qui se dérouleront sur la commune d'Off'mont.
 C'est ainsi, notamment, qu'au mois d'mai deux mille trois,
 Une abeille et sa ruche n'étaient pas là pour rien,
 Ainsi qu'un pot de "Miel" négligemment posé,
 Ces quatre lettres étant le sigle d'un bâtiment
 Dont l'inauguration était réalisée.

*Alfred Münch
 de Belfort*





2 nouvelles ACTIVITÉS découvertes un MERCREDI

Nous vous les avons présentés dans le précédent numéro d'*Offemont Réalités* : les onze "mercredis découvertes" 2006 ont réuni passionnés et curieux pour une soirée.

- En janvier : tricot (le 11), toponymie (le 18),
- En février : danse africaine (le 1^{er}), blog (le 8), scraboo-king (le 15), photographie (le 29)
- En avril : jardinage (le 12)
- En mai : généalogie (le 3)
- En juin : danse country (le 21)
- En septembre : chaudière solaire (le 20)
- En octobre : 3 chocolats (le 11)

Les participants séduits par leurs découvertes ont pu prolonger leur plaisir puisque, sous l'impulsion de Martine Didier, adjointe chargée de l'animation, deux nouvelles activités de loisirs sont nées :



Photo : Nicolas Toussaint / Est Républicain

► L'atelier Généalogie pour partir sur la trace de ses ancêtres :

- Animé par M. Michel Bailly
- le lundi, une fois par mois
- de 20 h à 22 h à la mairie
- salle du conseil
- prochaine séance le lundi 26 mars 2007

► L'atelier Danse africaine pour un maximum de rythme au son du djembé :

- Animé par M^{me} Jocelyne Lepreux
- le mercredi (6 séances par an)
- de 20 h à 22 h à la Miel
- prochaine séance le mercredi 2 mai 2007

Pour les deux activités :

Tarif : 30 € pour les Offemontois ou les participants extérieurs.
Inscriptions en mairie ou au : 03 84 26 01 49.



CARNAVAL se prépare aux SOIRAS !



C'est bientôt le grand jour. Depuis six mois, "l'équipe jeunes" se prépare pour ce 17 mars, jour de fête et de féerie puisque c'est carnaval à Belfort. Depuis plusieurs mois, scies, marteaux, colle, peinture... vont bon train pour cette douzaine de jeunes qui se réunissent chaque mercredi soir à l'ancien atelier municipal des Soiras reconverti en manufacture de décors et déguisements.

Qui a dit : « ils ne font plus rien ! », « génération, sans projet » ? Que de courage, de bons moments, de techniques partagées.

Et ils seront prêts pour "Faites Démon et Merveilles", thème du grand carnaval belfortain 2007. Le dragon du rond-point d'Offemont a ressurgi pour entraîner dans le défilé les lutins emprisonnés ! C'est sans doute pour une grande part de rêve que petits et grands de l'association La Clé d'Offemont (centre de loisirs de l'Arso) et du CLSH (centre de loisirs de la Miel) se retrouveront le 17 mars



prochain à 15 h, place Corbis, déguisés et masqués aux côtés de nombreux Offemontois dans cette grande fête populaire.

Vous aussi vous pouvez participer au carnaval : renseignements et inscriptions à la mairie 03 84 26 01 49 ou La Clé 03 84 54 81 12.



RÉOUVERTURE de la salle POLYVALENTE de l'Arso



Dans le courant du mois de septembre 2006, soit un an et demi après sa fermeture, la salle polyvalente a été rouverte au public. En effet, en mars 2005, un acte de vandalisme a endommagé le plafond de la salle et la décision de fermeture a dû être prise pour des raisons de sécurité.

Cette salle située au cœur du

quartier permet d'organiser diverses cérémonies mais aussi des actions sportives à destination de tous, c'est pourquoi, il était indispensable qu'elle soit remise en état. Aujourd'hui c'est chose faite, souhaitons-lui longue vie.

Un merci tout particulier aux habitants du quartier qui avaient, à l'occasion du sympathique

rassemblement d'ouverture, organisé un buffet de succulentes pâtisseries orientales.





Un GYMNASSE à Offemont

Eh oui ! Un gymnase à Offemont : ce n'est plus une chimère, mais bientôt une réalité !

En effet, une zone de 5 621 m² a été réservée sur la ZAC du Lotissement du Clos de la Roselière au bout du complexe sportif actuel pour y réaliser cet équipement sportif (et ses parkings), nécessaire au développement de la commune et à destination des écoles mais aussi de tous les sportifs.

À ce jour, les aménagements pour le lotissement sont achevés, c'est pourquoi la commune va, dès le début de l'année 2007, lancer la procédure concernant le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre. L'objectif est fixé à fin 2008, pour le dépôt du permis de construire afin d'envisager une ouverture au public pour 2010 ou 2011.

Si les subventions obtenues le

permettaient, cet équipement pourrait être complété par une salle réservée aux activités culturelles : sculpture, peinture, etc.

Légende :

- Clos de la Roselière
- Gymnase et zone de stationnement





Un VISUEL pour la BALADE

Réalisé en été 2004 dans le cadre d'un "chantier jeunes" international piloté par le comité départemental de randonnée du Territoire de Belfort (Coderando 90), le sentier de promenade offemontois nous invite, au départ de la Miel, à un très beau parcours en pleine nature.

La "Balade des Champs Cerisiers" se devait d'être mise en valeur et présentée, comme il se doit, aux randonneurs qu'ils soient occasionnels ou chevronnés. C'est maintenant chose faite puisqu'un panneau d'information ou "visuel" a été

mis en place devant le banc, sous l'abri installé à quelques mètres de notre Miel.

Sur une de ses faces, ce visuel donne une vue générale des sentiers de randonnée environnant et, sur l'autre face, décrit de manière très illustrée le circuit de la Balade des Champs Cerisiers.

Établi sur des fonds de carte de l'IGN avec l'aide du service environnement du Conseil général, ce panneau d'information a pu être réalisé grâce à l'aide fort appréciée d'un spécia-



liste en la matière, monsieur Marcel Lallemand, président passionné du Coderando. Les superbes photos de nature capturées par un Offemontois non moins passionné Jacques Perrier, sont autant d'appels à la découverte....

Bientôt, les beaux jours vont nous rappeler qu'il est à nouveau temps de prendre l'air, profitons en !





4 BÉNÉVOLES associatifs à l'honneur

Bénévoles à l'honneur

Venant récompenser leur engagement, leur action et leur dynamisme dans leur sport respectif, la lettre de félicitations du ministère de la Jeunesse et des Sports et de la vie associative a été remise à quatre Offemontois au cours d'une cérémonie sympathique.

Nous pouvons à nouveau féliciter :

- Anne-Marie et Alain Cunchon pour leur investissement de dirigeants au sein de l'AS Offemont.
- Louis Decrozant : tireur émérite de la Société de Tir de la Miotte

qui œuvre aussi au quotidien pour la modernisation des pas de tirs de la structure.

- Robert Roger : joueur passionné de boules lyonnaises depuis plus de 30 ans mais aussi dirigeant actif du club et arbitre au plan national.

Souhaitons-leur d'être actifs encore de longues années afin qu'ils puissent transmettre à d'autres leur passion et leur engagement dans un bénévolat indispensable à toute vie associative.



De gauche à droite : Louis Decrozant, Anne-Marie Cunchon, Alain Cunchon, Françoise Bouvier, Robert Roger, Dominique Retailleau

La société de TIR fait ÉCOLE



Pour faire suite à une très bonne année sportive 2005/2006 et pour promouvoir la discipline, la société de Tir de la Miotte a mis sur pied une école de tir destinée à tous de 8 à 88 ans.

Basée sur le tir à la carabine où le pistolet à air comprimé, l'école permet d'enseigner les techniques de base du tir ainsi que les différentes règles de sécurité

inhérentes aux tirs sportifs.

Activités ludiques par excellence, les séances sont programmées actuellement tous les samedis de 14 h à 15 h 30 et seront étendues les mercredis si le nombre de sportifs l'impose.

Celles-ci sont encadrées par des animateurs et des initiateurs diplômés issus du club et, en particulier, M. Florian Demare figure bien connue pour ses résultats sportifs. C'est enfin un très bon moyen pour permettre à



Tir Miotte - Formation des jeunes

l'association de détecter les jeunes ayant des prédispositions pour ce sport pour lequel concentration et maîtrise de soi sont deux conditions essentielles, mais aussi permettre un renouvellement normal de la pyramide des âges au sein de l'association.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le stand de tir au numéro suivant : 03 84 26 28 30.



MOTS FLÉCHÉS de Claude Augé

Détente

Se situe aux Soiras	Note de musique	Anisé emmêlé	Évêque à Reims	Met l'orchestre au diapason	Dires	Enleva
Interdit par la loi	Européens de l'Est	Une des 3 cloches	Possessif		850 kg cette cloche offemontoise	Débuta une série
				Ce qui est ajouté		
Métrage chinois		Mû			Volcan sicilien	
Autre allée des Soiras					Premières de Rocroi	
						Ancre dans l'esprit
Joué		Cri d'effort du bûcheron		Espion en robe		Mot de licence
Maxime ancienne		Fait pivoter la porte		Chevilles d'étal		Début d'action
			Chantée par Trenet	Fin de journée	Roman de Zola	
				Débuta ermite		
Démesurés					Père et mer de Grèce	Textile non blanchi
Pourrait se dire pour travailleurs d'usine						De bas en haut : fera somme au cirque
					De minuit à midi	Premières d'avenir
Dîner désordonné				Action d'aller sans but		
Sigle ribonucléique				Article en et		
		Se montent sur les vis	Fleur en étoile			Débuta iguane
			Coordonne			À l'envers : Bison ancien
Baie nipponne			Premières d'Eurydice	Renonça à un droit naturel		
Hic			Mal sciée	Anonyme		
		Démonstratif		Donna son nom au mécanisme de l'horloge		
		Lentilles		Agricole		
Une telle... peut avoir une salle à la MIEL	Manche au tennis		Moitié de gnangnan			Dense à l'envers
			Nirud ferroviaire			Sans valeur
						Points cardinaux
						Déesse puis génisse
Lasse					Traina, en désordre	
Arrêt de la circulation						Est sixième de l'année
			Pris au judo		Parcelles	

Solutions p. 39



COCCINELLE s'étend et change d'ENSEIGNE

L'actuel magasin "Coccinelle" situé au 21^{er} rue Aristide Briand, va être prochainement agrandi. Il va changer d'enseigne et devenir un magasin "Colruyt". Cette nouvelle enseigne combine à la fois le supermarché classique (produits de marque) et le fonctionnement "discount" avec une gamme d'articles 1^{er} prix.

C'est la société CODI France qui va se charger de la réalisation de cette opération d'extension et de transfert d'enseigne.

En pratique :

- la surface de vente va être étendue,
- le nouveau magasin va être modernisé et réorganisé de manière plus rationnelle (présentation plus aérée des produits, élargissement des allées, création de caisses supplémentaires, etc),
- l'agrandissement nécessitera un léger déplacement du magasin en fond de parcelle,
- le parking comprendra 102 places contre 50 actuellement,
- pendant le transfert, le magasin sera fermé une dizaine de jours.

La réalisation de ce projet nécessite plusieurs étapes incontournables. L'une de ces étapes consiste en la saisie de la Commission Départementale d'Équipement Commercial du Territoire de Belfort. Voici l'avis qu'elle a émis sur ce projet :

(Extrait de la Décision)

La Commission Départementale d'Équipement Commercial du

Territoire de Belfort

Considérant :

- que le flux de voitures particulières engendré par le magasin (228 par jour) et le nombre de véhicules de livraison (environ 2 par jour) auront un impact limité, qu'une attention particulière sera portée par la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture pour la sécurité des cycles et des piétons vis-à-vis de la clientèle entrant et sortant du parking et que des modes alternatifs de transport permettront l'accès au site,
- que le supermarché actuel, le plus petit de l'agglomération belfortaine, créé en 1981 n'a pas connu de transformation depuis sa création et souffre de sa vétusté,
- que l'opération vise à doter la commune d'Offemont d'un supermarché modernisé à l'instar des autres communes de plus de 3 000 habitants de la périphérie de Belfort qui disposent de supermarchés plus grands et récemment agrandis, contribuant ainsi à un rééquilibrage,
- que la densité commerciale de la zone de chalandise est inférieure de 28 % à la densité nationale en hypermarchés et supermarchés,
- que le projet répond à une demande réelle, le magasin actuel parvenant à maintenir un chiffre d'affaires significatif qui a augmenté au cours du dernier exercice, et ce, malgré une présentation peu

engageante,

- que le projet contribue à la modernisation des équipements commerciaux, à leur adaptation des modes de consommation, ce supermarché de 540 m² ne pouvant plus proposer une offre complète compte tenu de la multiplication des produits et des conditionnements,
- que l'extension aura un impact très limité, le prélèvement supplémentaire sur le marché étant évalué à 0,80 %, ce qui pourra être absorbé par l'évolution naturelle de la consommation de la population,
- que la modernisation de ce commerce de proximité redonnera du confort d'achat aux consommateurs, ajoutera des services nouveaux (caisses supplémentaires ...), proposera une offre de produits plus large et compétitive,
- que les conditions de travail seront grandement améliorées de par la construction d'un local neuf, plus fonctionnel,

À DÉCIDÉ

D'ACCORDER l'autorisation sollicitée à l'unanimité.

En conséquence, est accordée à la SAS CODI-France l'autorisation de procéder au transfert/extension (avec changement d'enseigne) de 455 m² du supermarché "Coccinelle" d'Offemont, ce qui portera la surface totale de vente à 995 m².

Simplifiez - VOUS la vie... et réduisez vos impôts

Passerelles pour l'emploi est une association à but non-lucratif dont la mission est de permettre à des personnes privées d'emploi de retrouver une activité. Depuis vingt ans, Passerelles pour l'emploi accueille, met au travail et accompagne des personnes en recherche d'emploi.

Services proposés :

Ménage, repassage, travaux d'intérieur, petit bricolage, jardinage, taille, ramassage de feuilles, déneigement, entretien extérieur, courses, petite

manutention, aide au déménagement, nettoyage de cave et grenier...

Comment utiliser ces services :
Tout simplement en téléphonant au 03 84 26 55 55. Sans aucune démarche administrative.

Comment régler la prestation facturée :
À la fin de la mission, une facture est adressée sur la base du tarif horaire préalablement fixé.

Comment bénéficier d'une



réduction d'impôt :

Dans le cadre de la loi sur les emplois familiaux, vous pouvez déduire 50 % des sommes réglées* annuellement de l'impôt à payer, sur présentation de l'attestation d'emploi familial adressée par Passerelles pour l'emploi.

* Dans la limite du plafond fixé.



passerelles
pour l'emploi
PASSERELLES POUR L'EMPLOI
1, rue de la Gare - 90300 VALDOIE
<http://www.travaux-solidaires.org>
passerelles@travaux-solidaires.org

Ma petite reine

Elle est ma liberté ma sécurité mon évasion
Grâce à elle je parcours les pistes cyclables
Parfois dans la griserie je me crois une libellule
Le compteur connaît pas pour moi rythme promenade
Mes victoires la persévérance le courage l'espoir
Après cinquante-neuf ans de pratique cycliste
Quand le vent me donne des airs de rouleuse
Je vais même jusqu'à prendre une position plongeante
En courbant le dos pour traverser un souterrain

Ma jeunesse s'en va mon talent régresse mais le mental demeure
Elle m'a accompagnée dans l'Hérault le Var les Alpes-de-Haute-Provence
Mes plus grandes étapes quand les lauriers roses me caressaient
Fréjus-Cannes La Napoule Balaruc les Bains-Montpellier Gréoux les Bains Vinon
Merci aux participants de ce grand bonheur
Mes collègues de travail lors de mon départ à la retraite en 1993
Elle est rose bonbon comme une belle Américaine
Pour l'honorer je porte souvent un maillot assorti
Je traverse nos natures verdoyantes
Quand le chant des oiseaux m'ennivre
Je ne me lasse pas de la monter avec allégresse

Micheline Grocley

17.09.2006



Des à **DATES** retenir...

Dates à retenir

AU 1^{er} SEMESTRE 2007

SAMEDI 17 MARS

Carnaval de Belfort, participation d'Offemont

MERCREDI 21 MARS

Mercredi découverte de 20 h à 22 h à la Miel, thème : Danse country.



JEUDI 29 MARS

Thé dansant, à la Miel, 14 h à 18h, animé par M. Boigeol



VENDREDI 30 MARS

Concert Octuor de saxophones Octoplus'Si à 20 h 30 à la Miel

VENDREDI 13 AVRIL

Spectacle chanté, à 20 h 30, à la Miel, « À notes chantées » par la compagnie "Le Bilboquet"

MARDI 8 MAI

Commémoration, au monument aux morts

DU 11 AU 13 MAI

« Bellorissimo » à Belfort, participation d'Offemont

DIMANCHE 13 MAI

Vide grenier de 8 h à 17 h dans la cour de l'école du Martinet

VENDREDI 22 JUIN

Fête de la musique à la Miel

EN SEPTEMBRE

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

Marche du canton

VENDREDI 7 SEPTEMBRE

Forum des activités, à la Miel



DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

Commémoration au Maquis de Chérimont

EN OCTOBRE

SAMEDI 20 OCTOBRE

Repas des aînés, à la Miel

EN NOVEMBRE

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

Commémoration, au monument



EN DÉCEMBRE

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

Salon "Salésucré", à la Miel

Solution des mots FLÉCHÉS

S	I	O	L	E	C	E	S	V	S
N	I	J	U	I	S	E	P	U	S
O	N	O	I	A	T	I	O	S	S
R	D	N	V	N	G	S	E	R	S
R	E	R	U	N	G	E	R	O	S
A	V	E	N	I	V	A	L	I	N
I	G	R	E	S	T	E	R	N	V
C	E	N	C	E	R	A	N	C	E
A	V	A	M	V	S	E	R	S	I
U	C	R	U	E	C	R	M	E	S
A	N	V	A	E	E	G	E	V	A
S	E	N	O	E	N	H	A	N	E
S	A	V	S	E	T	I	T	S	E
A	N	A	E	T	N	I	M	E	T
I	L	L	I	C	I	T	E	A	J
O	M	L	E	R	E	M	A	V	O



dans tous ses états !...

